Envoyé en préfecture le 31/12/2025
Reçu en préfecture le 31/12/2025
Publié le
ID : 022-212200612-20251218-20251216-DE

GLOMEL
Saint-Michel • Trégornan

République Française

Département des Côtes d'Armor

Membres du Conseil Municipal		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Nombre de votants
15	15	14
Date de la convocation		
10 décembre 2025		

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GLOMEL

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix-huit décembre, le Conseil Municipal de la commune de GLOMEL, dûment convoqué, s'est réuni en **session ordinaire**, à la mairie, sous la présidence de Bernard TRUBUILT, Maire.

Présents : Bernard TRUBUILT (Maire), Eléonore KOGLER, Christophe LE DANTEC, Marguerite GUYOMARD (Adjoints), Alain JOUAN, Martine TRUBUILT, Christine ROBIC, Pascal LE GALL, Catherine LE ROY, Jean-Yves JEGO, Lucie SAINTILLAN, Solen LE NEPVOU de CARFORT.

Absences : Christophe POPIOL, Pierre-Yves MAHÉ (pouvoir à Pascal LE GALL), Emilie CALLEWAERT (pouvoir à Eléonore KOGLER)

Secrétaire de séance : Christophe LE DANTEC

2025/12/16

PROJET DE RÉNOVATION D'UNE MAISON D'HABITATION EN TIERS-LIEU « NATURE ET CULTURE » - AUTORISATION DES TRAVAUX – MISE A JOUR DU PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTION LA REGION BRETAGNE

Monsieur le Maire rappelle le projet de rénovation en écoconstruction d'une maison d'habitation en tiers-lieu « Nature et Culture ». Après plusieurs mois d'études, ce projet a débuté en 2025 en partenariat avec l'association COB Formation qui permet de faire intervenir des stagiaires en formation pré-qualifiante aux métiers de l'écoconstruction. Le chantier s'étalera sur trois sessions de formation, soit jusqu'en 2027 inclus.

Le futur tiers-lieu "Nature et culture" comporte, comme son nom l'indique, deux volets principaux :
Volet nature : Accueil des bureaux de l'association AMV (Association de mise en valeur des sites naturels de Glomel en charge de la gestion de la réserve naturelle Régionale), expositions permanentes et temporaires de photos sur la faune et la flore de la réserve.
Volet culture : Redonner à la clarinette, instrument de musique emblématique de la commune, sa juste place, exposition permanente sur un ancien artiste de la commune (GLENMOR), expositions temporaires. Une place privilégiée sera en outre donnée à l'histoire du Canal de Nantes à Brest (tranchée des bagnards).

Envoyé en préfecture le 31/12/2025
Reçu en préfecture le 31/12/2025
Publié le
ID : 022-212200612-20251218-20251216-DE

A terme, ce tiers-lieu a vocation à intégrer le réseau Nénuphare ; réseau de tiers-lieux présents sur le territoire de la Communauté de commune du Kreiz Breizh (CCKB).

Vu la mise à jour du plan de financement de l'opération présenté ci-dessous :

DEPENSES € HT	
ETUDES	
Maîtrise d'œuvre - Etudes	11 580,00 €
Maîtrise d'œuvre - Suivi travaux	45 198,08 €
Audit énergétique	1 730,00 €
Autres frais	5 000,00 €
TOTAL ETUDES	***63 508,08 €***
TRAVAUX	
Lot 2 - œuvre	135 135,98 €
Lot 3 - Charpente	47 349,01 €
Lot 5 - Menuiseries ext	46 837,71 €
Lot 6 - Menuiseries int	30 338,92 €
Lot 7 - Cloisons plâtrerie isolation	50 580,15 €
Lot 8 - Plomberie	4 924,19 €
Lot 9 - Electricité	23 051,53 €
Lot 9 - VMC	7 214,60 €
Lot 10 - Chauffage	1 900,25 €
Lot 11 - Carrelage faïence	15 888,40 €
Lot 12 - Peinture	13 429,96 €
TOTAL TRAVAUX	***376 650,70 €***
AMENAGEMENTS INTERIEURS	***40 000,00 €***
ESTIMATION MOINS-VALUE (STAGIAIRES COB FORMATION)	***- 112 995,21 €***
TOTAL DEPENSES	**367 163,57 €**

RECETTES	%	Montant
SUBVENTIONS		
Etat : Fonds vert	**24,51%**	**90 000,00 €**
Etat : DETR	**16,58%**	**60 883,00 €**
Etat : Fonds de convivialité	**5,43%**	**19 925,00 €**
CCKB : Fonds de concours	**19,93%**	**73 177,78 €**
Région : Trophée régional patrimoine éco-rénovation et biodiversité	**13,62%**	**50 000,00 €**
AUTOFINANCEMENT COMMUNAL	**19,93%**	**73 177,79 €**
		367 163,57 €

Vu permis de construire n° 022 061 24 A 0006 délivré le 27 février 2025,

Vu les conventions signées avec COB Formation pour les années 2025 et 2026,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **RAPPELLE** la validation de ce projet et de son calendrier, rappelés ci-dessus ;
- **AUTORISE** les travaux de rénovation tels que rappelés ci-dessous ;
- **VALIDE** la mise à jour du plan de financement tel que présenté ;
- **AUTORISE Monsieur le Maire a sollicité une subvention de 50 000,00 € auprès de la Région Bretagne au titre du Trophée régional patrimoine, éco-rénovation et biodiversité ;**
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire ou son représentant pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

****

Envoyé en préfecture le 31/12/2025
Reçu en préfecture le 31/12/2025
Publié le
ID : 022-212200612-20251218-20251216-DE

Certifié exécutoire par Bernard TRUBUILT, Le Maire,
Ainsi délibéré, les jours, mois et an cités ci-dessus.

Le registre dument signé.
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance, **Le Maire,**

Christophe LE DANTEC **Bernard TRUBUILT**

Affiché en Mairie le 31 décembre 2025
Transmis en Préfecture le 31 décembre 2025